



## personnes en situation irreguliere

Par **caticat**, le **22/03/2022** à **18:32**

Bonjour, j'aide un couple marié lui Anglais elle Américaine. Ils sont achetés leur résidence principale en France et du à de mauvais renseignements et à leurs Français inexistant, se retrouvent à quelques jours de la fin de validité portée sur la demande carte de séjour mention visiteur. Ils sont entrés en France pour signer leur achat, monsieur travaille à l'étranger, va et vient, et madame tente de constituer un dossier qui lui est déjà revenu refusé pour manque d'un document. Depuis des semaines impossibilité d'avoir un nouveau rendez-vous, personne à par moi ne leur a jamais notifié qu'ils auraient besoin d'un visa long séjour pour vivre ici. La préfecture les a pourtant reçus et a donné la marche à suivre pour un simple permis de séjour. Ils ne comprennent pas et cherchent à appliquer pour un nouveau permis de séjour mais les délais sont dépassés. Que risquent-ils à attendre ? Je me demande si je n'ai pas intérêt à écrire au préfet en leur nom. Ils auront du mal à retourner en Angleterre car ils n'y ont pas de résidence. Quels conseils ? vers qui se tourner, nous n'avons personne au téléphone et les réponses aux mails sont automatiques et nous renvoient vers les mêmes sites, ça tourne en boucle, je ne sais plus quoi faire pour les aider... ?

Par **youris**, le **22/03/2022** à **19:46**

bonjour,

la carte de séjour visiteur est une carte temporaire.

il est difficile de comprendre comment un Américain et une Anglaise (depuis le Brexit) ignorent qu'il faut un visa long séjour pour vivre en France, surtout si l'Américain travaille à l'étranger et va et bien, il doit donc connaître les formalités pour voyager dans des pays étrangers.

si la femme est Anglaise, je ne comprends pas pour quelles raisons, elle aurait des difficultés pour retourner dans son pays.

au lieu d'écrire au préfet, vos amis devraient confier leurs intérêts à un avocat spécialisé en droit des étrangers.

salutations

Par **caticat**, le **22/03/2022** à **20:50**

merci de votre attention, je sais tout cela, jeunes mariés, ils sont venus en France en arrivant d'Espagne ou ils résidaient et ont pris leurs informations pendant le tournant du brexit, il existe des courriers qui démontrent la non connaissance à ce moment de ce qui est devenu aujourd'hui la nouvelle règle en vigueur. Le problème pour eux est pécunier. Leurs démarches pour régulariser n'ont pas abouties d'où le retard et ses conséquences. N'existe-t-il aucune association détenant le genre d'informations que je cherche? Le coût de frais d'avocat semble inenvisageable, c'est pourquoi l'idée d'écrire au préfet pour expliquer la situation est venue, afin de minimiser les conséquences et donner un peu de temps puisqu'ils s'organisent pour regagner la GB et se mettre en règle.

Salutations

Par **youris**, le **23/03/2022** à **10:04**

vos amis ont eu les moyens d'acheter un bien immobilier, mais pas les moyens de prendre conseil auprès d'un avocat surtout que vous écrivez que leurs démarches pour régulariser n'ont pas abouties et que c'est dans ce genre de situation qu'un avocat peut -être utile.

un préfet doit recevoir tous les jours des courriers d'étrangers qui veulent être régularisés.

la réponse est très souvent de retourner dans votre pays pour y demander un visa pour la France.

Par **caticat**, le **23/03/2022** à **14:06**

En effet, je leur conseille de prendre l'avis d'un spécialiste et leur ai expliqué que quoiqu'il en soit le retour en Angleterre est incontournable à un moment donné.

merci de vos réponses